

LE ROY Thierry (Privé)

De: LE ROY Thierry (Privé)

Envoyé: mercredi 17 mars 2010 10:32

À: jean-marie.vernat@paris.fr; Paque, Renaud

Cc: philippe.chotard@paris.fr; francois.poupard@paris.fr; alexandre.fremiot@paris.fr; d.hucher@sempariseine.fr

Objet: Prochaine délibération du Conseil de Paris sur le projet des Halles

A l'attention de Monsieur Jean-Marie VERNAT, chef du cabinet de Madame Anne HIDALGO, Première Adjointe au Maire de Paris, chargée de l'urbanisme

Je m'adresse à vous en ma qualité de "garant" de la concertation sur le projet de réaménagement des Halles.

Grâce à l'obligeance de M. Philippe CHOTARD, secrétaire général délégué de la Ville, j'ai pu prendre connaissance des projets de délibérations qui seront soumis au Conseil de Paris les 29 et 30 mars prochains pour tirer les conséquences des enquêtes publiques de l'année 2009, en particulier de l'enquête menée en vue de la DUP du projet de réaménagement du quartier des Halles.

Le projet de délibération évoque de nombreux sujets et questions qui donneront sans doute du "grain à moudre" pour la suite de la concertation dont je suis le "garant", sur le projet et le chantier, et je me réjouis de la base de travail claire que cela nous donnera.

Je suis cependant préoccupé, pour cette concertation, du traitement qui est fait, dans ce projet de délibération, de la réserve - la seule - exprimée par la commission d'enquête à propos du maintien de la place René Cassin. Cette question a été un point de fixation dans la concertation sur le projet de jardin, au point qu'en avril dernier, le Conseil de Paris a voté une résolution tendant à ce que cette place "soit préservée dans son esprit actuel". Comme l'indique le projet de délibération, la Ville a ensuite demandé au maître d'oeuvre chargé du jardin des Halles, l'équipe SEURA/Philippe Raguin, de faire évoluer le projet et de redessiner la place dans ce sens. Les représentants de la Ville ont annoncé et confirmé à plusieurs reprises que ce nouveau dessin, très attendu, serait présenté et soumis au groupe thématique de travail sur le jardin avant sa validation définitive. Or le projet de délibération, qui en fait une description sommaire, suggère que ce nouveau dessin existe.

Il me paraît très important pour la concertation, sa poursuite et la fidélité aux engagements pris, que, en votant fin mars ce projet de délibération, le Conseil de Paris n'arrête pas, même dans les grandes lignes qui y sont évoquées, un nouveau dessin qui n'aurait pu être préalablement présenté et discuté. A cette fin, il me semble que les trois dernières phrases du paragraphe du projet de délibération consacrées à ce dessin gagneraient à ne plus y figurer, ce qui n'empêcherait pas d'évoquer oralement les directions de travail retenues à ce stade, qui me paraissent poser problème moins sur le fond que parce qu'elles n'ont pas été présentées à la concertation.

Je vois bien que le calendrier électoral ne laisse aucune place pour des réunions de concertations sur ce sujet avant la séance du Conseil de Paris des 29-30 mars, et vous demande donc de soumettre directement ma requête à madame HIDALGO.

Je vous remercie de votre aide, et me tiens à votre disposition. Je compte évoquer cette question, qui n'a pas échappé aux acteurs de la concertation, à la prochaine réunion du "bureau" de cette concertation prévue le 24 mars.

Thierry Le Roy
garant de la concertation sur le projet des Halles